

## Classement des documents

### Les livres imprimés

#### En salles de lecture

Les livres situés en salles de lecture sont dans la majorité (\*) des cas classés par sujet selon une adaptation de la classification décimale universelle (CDU), couramment utilisée dans les établissements universitaires.

La CDU

La classification décimale universelle (CDU) fonctionne en arborescence, en divisant le champ de la connaissance en classes, elles-mêmes divisées en sous-classes imbriquées. Elle permet de définir pour chaque ouvrage, selon un certain degré de précision, une série de chiffres appelée indice qui correspond à son sujet. **Le menu ci-contre vous offre une vue de tous les indices CDU selon lesquels nous rangeons les livres dans les salles de lecture.** La **cote** de l'ouvrage, qui vous est nécessaire pour localiser l'ouvrage dans les rayons, est composée de l'indice CDU suivi généralement de trois lettres : les trois premières lettres du nom de l'auteur, ou les trois premières lettres du titre s'il s'agit d'un ouvrage collectif (c'est-à-dire ayant plus de trois auteurs), ou une autre indication de sujet en clair, ou une date de publication.

[Octo+](#), qui permet d'identifier chaque document de la bibliothèque, permet aussi de le localiser en fournissant la cote que nous lui avons attribuée.

La CDU utilise une ponctuation pour affiner certains sujets :

- les parenthèses, quand la parenthèse ouvrante est suivie d'un zéro, donnent une indication de forme :
  - (01) désigne les bibliographies
  - (03) désigne les dictionnaires, glossaires, encyclopédies
  - (058) désigne les annuaires et répertoires d'adresses
  - (07) désigne les manuels d'enseignement, guides méthodologiques, recueils d'exercices
  - (071) désigne les manuels d'introduction aux différentes civilisations [classes 820/890]
  - (082) désigne les anthologies, collections de musées
  - (084) désigne les atlas et cartes
  - (09) désigne les sources historiques [uniquement en histoire, 93]
  - (091) aborde le sujet sous un angle historique

Dans les rayons, les (0...) précèdent toujours la cote qu'elles illustrent ;

- le point sert le plus souvent à aérer l'indice en séparant les chiffres par groupes de trois.

Exemple : 316.6 Psychologie sociale ;

•

## Classement des documents

Publié sur Bibliothèque universitaire de Paris 8 (<https://www.bu.univ-paris8.fr>)

---

- les guillemets désignent une tranche chronologique. Exemple : 944"19" Histoire de France : 20ème siècle ("19" désignant les années 19..) ;
- les parenthèses, quand la parenthèse ouvrante n'est pas suivie d'un zéro, désignent une aire géographique. Exemple : (4) désigne l'Europe, et dans l'Europe (44) désigne la France ;
- le tiret donne une indication de genre, de langue ou de personne. Exemple : 791.43-22 Comique. Burlesque (au cinéma = 791.43) ;
- les deux points mettent en relation deux sujets. Exemple : 78:37 Pédagogie de la musique (où 78 désigne la musique et 37 les sciences de l'éducation ;

(\* Dans certaines disciplines, un corpus d'auteurs a été défini (grands sociologues, linguistes, philosophes, musiciens, écrivains). Pour chaque corpus, les ouvrages écrits par ou consacrés aux personnalités de ce corpus, sont rassemblés ensemble, indépendamment du sujet. Les trois lettres de la cote sont alors suivies d'un chiffre qui permet de savoir si la personnalité est l'auteur ou le sujet de l'ouvrage :

- le chiffre 1 est utilisé pour les oeuvres complètes ;
- le chiffre 2 est utilisé pour les oeuvres choisies ;
- le chiffre 3 est utilisé pour la correspondance.
- le chiffre 7 est utilisé pour les oeuvres isolées (chiffre 7 éventuellement suivi de l'indication du titre en langue originale, s'il y en a plus de dix. Ex. : 820"15" SHA 7 Much pour une édition de la pièce de théâtre Beaucoup de bruit pour rien) ;
- le chiffre 8 pour les études critiques (chiffre 8 éventuellement suivi de l'indication de l'auteur de l'étude critique, s'il y en a plus de dix. Ex. : 159.964.26 FRE 8 ANZ = étude de Didier Anzieu sur Freud) ;

## En magasins

La cote des livres situés en [magasins](#) (zones de stockage en sous-sol) est une cote différente de la CDU. Ils sont accessibles en prêt indirect via un formulaire papier.

Le catalogue recense tous les livres de la bibliothèque. La notice de chaque livre vous indique s'il est en salle ou en magasins.

## Les périodiques imprimés

Les collections de périodiques imprimés sont localisées à deux endroits :

- pour un certain nombre de titres, les numéros de l'année en cours sont sur présentoirs de libre-accès dans la salle jaune et classés en fonction essentiellement de la discipline concernée selon la CDU ;
- pour les années plus anciennes de ces mêmes titres ainsi que pour la totalité de la collection d'autres titres, il n'y a pas de libre-accès mais un rangement en magasin : vous devez remplir une fiche de demande de communication au bureau d'information de la salle jaune.

Pour savoir quel(s) numéro(s) d'un périodique possède la bibliothèque, utilisez la recherche avancée du catalogue et dans l'onglet "Collection" sélectionnez le critère "Revue"

## Les documents audiovisuels

Ils sont répartis en libre accès dans les salles thématiques et à l'Espace audiovisuel. Pour plus de détails, consultez la page de l'[Espace audiovisuel](#).

## Les thèses et mémoires imprimés

Les thèses, mémoires de maîtrise et de master 2 conservés à la bibliothèque sous leur forme imprimée, ne sont pas en libre-accès.

Pour connaître les modalités de consultation, visitez la page [Archives ouvertes, thèses, mémoires](#).

Page mise à jour le 11/04/2019

**URL source:** <https://www.bu.univ-paris8.fr/classement-des-documents>